

**Sujet :** [INTERNET] consultation publique extensions COSSON - Puiseux en France

**De :** [resiste@laposte.net](mailto:resiste@laposte.net)

**Date :** 29/08/2021 18:00

**Pour :** [pref-icpe@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-icpe@val-doise.gouv.fr)

Bonjour,

Habitante de Puiseux en France, hameau du fournil, je souhaite réagir à la consultation

Suite à l'étude du dossier sur le projet d'extension de la décharge COSSON sur la commune de Puiseux en France je tiens à signaler plusieurs choses :

- Cela pose question de faire une consultation publique sur un sujet aussi important pendant les vacances scolaires d'été . De plus l'avis de consultation n'était pas mentionné sur le site de la commune de Puiseux en France . Par conséquent un minimum de personnes a été prévenue sur ce projet. Ceux qui ont eu la curiosité de lire les panneaux d'affichage public. (D'autant plus que l'affichage public le plus consulté sur la commune n'est pas disponible car des travaux en empêchent l'accès)
- L'étude de l'agence Risk ne mentionne même pas l'école du Bois du Coudray (maternelle et primaire) de Puiseux en France alors même que c'est la plus proche du projet. A côté de celle-ci se trouve la Bibliothèque mais aussi le centre d'accueil de loisirs
- l'étude historique ne remonte qu'à 1933 et ne fait pas état des occupations humaines précédentes . Les zones à risques archéologiques à proximité sont des zones d'occupation humaine préhistoriques et ce type de vestiges est extrêmement sensible aux variations de terrain et fragiles. L'occupation humaine s'est concentrée autour des zones humides et donc dans ce secteur autour de la Fontaine sainte Geneviève
- L'étude de la Faune et de la Flore locale a été largement sous estimée, j'ai pu observée de nombreuses espèces qui ne sont pas mentionnées dans l'étude
- Les nuisances sonores n'ont pas été étudiées avec objectivité. J'entends déjà le dépôt Cosson situé près de la déchetterie Sigidur tous les matins de la semaine dès 7 h du matin ... le bruit des beep beep des camions qui reculent, le bruit des déchets qui tombent des camions... mais aussi tous les camions qui vont et viennent sur l'avenue du Prélai (rd9) .
- De plus l'état de la route tant d'un point de vue état du revêtement qui souffre des passages incessants des poids lourds mais aussi de la sécurité des véhicules y roulant. Les poids lourds laissent de la terre sur la route et ne passent pas dans le bassin de nettoyage ou alors celui-ci n'est pas changé régulièrement vu l'état de la chaussée aux abords de la déchetterie actuelle. Une extension de cette décharge ne ferait qu'empirer la situation
- Les vues virtuelles "post décharge remblayée" sont faussées par des illusions d'optiques tendant à rendre les remblaiements inférieures à la réalité.
- Le projet de l'extension sud a été refusée en 2014 et il est incompréhensible que Cosson veuille de nouveau y établir une décharge. n°2014-353-003 du 19/12/2014.
- La loi restreint les projets de décharge y compris de déchets inertes au dessus des nappes phréatiques ou à leur proximité pour des raisons de pollutions des eaux profondes et donc de l'alimentation souterraine en eau des terres à proximité.
- La pollution des poussières mais aussi de l'air a été largement minimisée. Elle est constante pendant la durée des travaux nécessaires à la construction des infrastructures mais aussi pendant toute la durée d'exploitation de la décharge
- le contrôle des déchets inertes n'a pas été réalisée pendant la durée d'exploitation de la décharge actuelle alors même que des déchets et gravats de démolition d'amiante provenant du chantier des anciens silos de Louvres y ont été versés (J'ai vu personnellement des rotations de camions faire le chemin) et d'autres déchets ont été déposés sans aucun contrôle et il est à craindre que cela soit de même dans la future extension de cette décharge
- L'emprise énorme de cette décharge va défigurer cette partie du village et lui faire perdre sa personnalité agricole et ne permettra plus d'aller de puiseux (route de Marly) à puiseux village ( aire de jeux)par le chemin (très emprunté par les promeneurs (famille, personnes qui promènent leur chien...)) ; le chemin déjà fortement défiguré qui va du Bois du Coudray à l'aire de jeux du village sera encaissé entre deux "tas de déchets" .
- Les nouvelles constructions mais aussi les anciennes seront dévalorisées avec la proximité de cette décharge mais aussi du dépôt Cosson (à proximité de la déchetterie Sigidur); coïncé entre deux décharges . Bruits Poussières Pollution visuelle, atmosphérique , sonore .... Destruction de l'espace agricole francilien sur les meilleures terres d'Ile de France qui ont servi durant plusieurs siècles de grenier à blé pour la capitale. En ces temps de production locale et française cela pose question que l'on préfère faire une décharge que de laisser des champs qui permettent de nourrir la population.

Espérant que ces remarques aboutiront à l'annulation de ce projet .

Mme LEMIRE Séverine